

FICHE PROGRAMME

Droits des patients – 2 jours

Format : Présentiel

Type d'action : Action de formation

Votre contact : Nadia LAVEDRINE - ideaconseil86@gmail.com - 0624730046

Tarif : 2000.00 € net de taxe

Durée de la formation : 14.0 heures soit 2.0 jours

Public visé : Professionnels de santé

Prérequis : Aucun prérequis spécifique n'est demandé

Modalités et délais d'accès : Formation intra - A convenir entre l'organisme et le client

OBJECTIFS DE LA FORMATION & COMPÉTENCES VISÉES

Réaliser une analyse des pratiques professionnelles sur le respect des droits des patients.
Identifier les situations professionnelles pouvant mettre en jeu la responsabilité personnelle et/ou professionnel Décrire les objectifs et enjeux de la loi du 4 mars 2002
Citer les bonnes pratiques d'accès au dossier pour les patients et de transmissions des informations pour les professionnels : secret professionnel, traçabilité
Citer les principaux textes de loi du monde de la santé et leurs impacts sur les pratiques professionnelles (loi PHST, Loi Léonetti, bientraitance, directives anticipées, ...).
Acquérir des compétences et des pratiques pour communiquer efficacement avec les patients et respecter leurs droits.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Un positionnement initial oral est prévu pour évaluer le niveau de connaissance des stagiaires. L'objectif est de permettre au formateur de s'adapter.
Le formateur évalue la progression pédagogique tout au long de la formation au moyen de mises en situation, de tests, travaux pratiques.
Une évaluation des acquis orale est prévue en fin de formation.
Une évaluation de satisfaction à chaud de la formation est remise en fin d'intervention.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Échanges interactifs avec les stagiaires, mise en situation pédagogiques, étude de cas, apports de connaissances théoriques et de mises en situation pédagogiques
A l'issue de la formation, un certificat individuel de formation sera remis à chaque participant.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Jour 1 : Droits fondamentaux des patients	La loi du 4 mars 2002 : ses objectifs, les articles concernant le droit des patients, la charte du patient et la personne de confiance, l'accès au dossier. Les principes de consentement libre et éclairé Les principes et l'obligation de bienveillance	07h00
Jour 2 : Secret, confidentialité et responsabilité	Les obligations professionnelles : le secret professionnel, le respect de la volonté des patients, l'obligation de bienveillance. Les directives anticipées Application des connaissances : échange et discussion sur les défis rencontrés et les pistes d'amélioration pour une meilleure prise en compte des droits des patients au quotidien.	07h00

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

En cas de besoin spécifique d'accessibilité, contacter IDEA Conseil pour étudier au mieux votre demande de faisabilité.

Mis à jour janvier 2024